

Pourquoi je suis candidate à être archevêque de Lyon

Constatant qu'en 2020, dans l'Église catholique, aucune femme ne dirige aucun diocèse, aucune femme n'est prêtre, aucune femme n'est diacre, aucune femme ne vote les décisions des synodes, Considérant qu'exclure la moitié de l'humanité est non seulement contraire au message de Jésus-Christ, mais porte tort à l'Église, ainsi maintenue dans un entre-soi propice aux abus, Considérant que je ne suis ni une inconnue ni une apparatchik de couloir, mais que j'agis dans mon Église depuis plus de trente-cinq ans, sur le terrain, comme bibliste, théologienne, journaliste, écrivain, présidente pendant huit ans de la Conférence des baptisé-e-s, et présidente actuelle du Comité de la Jupe,

Tout m'autorise à me dire capable de candidater au titre d'évêque, tout me rend légitime. Or, tout me l'interdit.

Si ma candidature est interdite par le droit canon, c'est tout simplement parce que je suis une femme, que les femmes ne peuvent être prêtres et que seuls les prêtres, en devenant évêques, dirigent l'Église catholique.

Considérant que dire non à cette interdiction m'est un devoir, à la fois pour cette Église que j'aime et pour l'ensemble des catholiques dont je suis la sœur, Considérant qu'il est de ma responsabilité d'être « serviteur la Parole » et de rendre compte de l'espérance qui est en moi, J'ose donc me porter candidate pour occuper une charge de gouvernement dans l'Église catholique.

Certains diront que ce geste est fou ; mais ce qui est fou, c'est que cela paraisse fou alors que cela ne l'est pas. N'y aurait-il qu'un seul modèle d'évêque, celui d'un homme célibataire, âgé et tout de noir vêtu ? Pourtant, quel gain ce serait d'offrir un autre visage à cette fonction ! Considérant par ailleurs qu'être prêtre est une chose, et que gouverner en est une autre, que deux papes ont déclaré close la question de l'accès des femmes au sacerdoce, mais que le pape François a demandé aux théologiens de mieux distinguer prêtrise et gouvernance afin de faire une place pour les femmes, Je constate que rien n'a été fait en ce sens depuis sept ans. N'y aurait-il que ma candidature à répondre à l'appel du pape ?

Gouverner un diocèse ne requiert d'être prêtre que parce que le droit canon en a décidé ainsi. Mais la fonction d'évêque existait bien avant le droit canon ! Les douze compagnons de Jésus n'étaient pas prêtres, Pierre était même marié. Depuis la plus haute Antiquité, l'évêque (l' « évêque ») est un surveillant, un protecteur qui observe et veille sur la cohésion et la rectitude doctrinale d'un ensemble de communautés. En quoi un laïc ne pourrait-il pas assurer cette fonction ? Pourquoi candidater à Lyon ? Parce qu'à Lyon quatre archevêques successifs, Mgr Decourtray, Mgr Billé, Mgr Balland, et Mgr Barbarin, ont failli dans leur tâche première, celle de protéger leurs communautés. Les bergers ont laissé les loups entrer dans la bergerie et les prédateurs s'en sont pris aux petits. Comment aujourd'hui redonner une légitimité au corps épiscopal ? Comment les catholiques du diocèse de Lyon, laïcs et prêtres, qui aspirent tous à une parole vraie, libérée, dans une communauté soudée, pourront-ils de nouveau faire confiance ? Pourquoi candidater maintenant ? Parce que l'Église catholique continue à nourrir un cléricalisme pourtant dénoncé par le pape : abus en tout genre, sacralisation du prêtre, esprit de division...

Sachant et considérant toutes ces choses, je me porte candidate à l'archevêché de Lyon, non de mon propre chef, mais parce que certains de mes proches m'y ont conduite. Ma démarche, je l'espère, sera utile pour toutes les femmes qui, aujourd'hui, sont assignées et bridées dans leur désir de responsabilités.

Je les invite donc à candidater partout où elles se sentent appelées, que ce soit à devenir évêque ou à toute autre responsabilité qui leur est aujourd'hui interdite.

Anne Soupa, ce 21 mai 2020, fête de l'Ascension